

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 DECEMBRE 2022
NOTE DE SYNTHESE**

1 - FINANCES - BUDGET : Approbation du Budget Primitif 2023 du Budget Principal.

Il s'agit d'adopter le budget primitif 2023 pour le Budget Principal.

2 - FINANCES - BUDGET : Approbation du Budget Primitif 2023 du Budget Annexe de la Restauration Scolaire.

Il s'agit d'adopter le budget primitif 2023 pour le Budget Annexe de la Restauration Scolaire.

3 - FINANCES - BUDGET : Approbation du Budget Primitif 2023 du Budget Annexe des Activités Aquatiques.

Il s'agit d'adopter le Budget Primitif 2023 pour le Budget Annexe des Activités Aquatiques.

4 - FINANCES - BUDGET : Approbation du Budget Primitif 2023 du Budget Annexe des Locations Commerciales.

Il s'agit d'adopter le Budget Primitif 2023 pour le Budget Annexe des Locations Commerciales.

5 - FINANCES - BUDGET : Approbation du Budget Primitif 2023 du Budget Annexe du Crématorium.

Il s'agit d'adopter le budget primitif 2023 pour le Budget Annexe du Crématorium.

6 - FINANCES - BUDGET : Approbation du Budget Primitif 2023 du Budget Annexe de la Chambre Funéraire.

Il s'agit d'adopter le budget primitif 2023 pour le Budget Annexe de la Chambre Funéraire.

7 - FINANCES : Vote des taux de taxes foncières et de taxe d'habitation pour l'année 2023.

Il est proposé au Conseil municipal de maintenir à leur niveau actuel les taux des taxes visées sous objet.

8 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Salle Polyvalente de Montfavet - Actualisation des tarifs de location et du règlement intérieur.

Il s'agit d'approuver le nouveau barème tarifaire relatif à la location de la Salle Polyvalente de Montfavet, de ses salles annexes et du matériel pouvant être loué. Le règlement intérieur et les conventions-type sont également à approuver.

9 - ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE : Forfaits d'exécution d'office pour le maintien de la qualité du cadre de vie.

Cette délibération précise les montants des forfaits d'exécution d'office pour le maintien de la qualité du cadre de vie.

10 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Ajustement de la tarification de la fourrière automobile municipale.

Il s'agit d'ajuster les frais d'enlèvement des véhicules particuliers à 121 euros contre 117,50 euros, à compter du 1er janvier 2023.

11 - ACTION CULTURELLE - CONVENTION D'OBJECTIFS : Établissement de conventions d'acomptes 2023 - Associations culturelles conventionnées.

En référence aux conventions d'objectifs, il est convenu d'accorder aux associations culturelles conventionnées avec la Ville d'Avignon un acompte de 50% de la subvention prévue pour 2023, versé en début d'année. Des conventions d'acomptes relatives sont ainsi présentées au vote du Conseil Municipal.

12 - ACTION CULTURELLE - CONVENTION D'OBJECTIFS : TERRE DE CULTURE 2025 : Convention d'objectifs 2023 / 2025 avec l'Association DERAÏDENZ.

Adoption d'une convention pluriannuelle bipartite 2023-2025 avec l'Association DERAÏDENZ, pôle Théâtre et Marionnettes.

13 - ACTION CULTURELLE - CONVENTION D'OBJECTIFS : TERRE DE CULTURE 2025 : Convention d'objectifs 2023 / 2025 avec l'Association IDYLLE.

Adoption d'une convention pluriannuelle bipartite 2023 / 2025 avec l'Association IDYLLE, organisatrice du festival de musiques actuelles ID-ILE.

14 - SPORTS : Avenants aux conventions triennales d'objectifs liant la Ville aux Clubs sportifs - Versement du premier acompte de la subvention 2023 aux clubs conventionnés.

Par délibération du Conseil Municipal du 18 décembre 2021, des conventions d'objectifs triennales (2022-2023-2024) entre les clubs sportifs, percevant plus de 10 000 euros de subvention et la Ville ont été établies. Ces conventions définissent les relations entre la municipalité et les associations en précisant les objectifs du partenariat sur la période considérée. En contrepartie de leurs actions, la Ville s'engage à verser une subvention annuelle. Il est proposé ce jour, d'adopter le versement du 1er acompte de la subvention 2023.

15 - ENERGIE : Souscription de parts sociales de la SCIC ENERCIPA pour le développement des énergies renouvelables locales.

Il s'agit d'autoriser la souscription à 100 parts sociales, à 50 euros / part soit un montant total de 5 000 euros de la société ENERCIPA afin de participer à cette coopérative dont le but est notamment le développement économique du territoire au travers de la construction et de l'exploitation d'installations de production d'énergies renouvelables.

16 - ENERGIE : Adhésion à l'association AMORCE au titre de la thématique Energie.

Il s'agit d'adhérer à l'Association AMORCE au titre de la thématique Energie à compter du 1er janvier 2023.

17 - DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Charte d'accueil "Esprit Client" des commerçants et prestataires de service - Partenariat avec la CCI de Vaucluse.

Afin de renforcer l'attractivité urbaine et commerciale du centre-ville d'Avignon, il est proposé d'approuver la mission d'accompagnement par la CCI à la mise en place d'une charte d'accueil à destination des professionnels commerçants et prestataires de services du centre-ville D'Avignon dans le cadre de la démarche « Esprit Client - High Hospitality ».

18 - TOURISME : Camping Municipal du Pont d'Avignon - Approbation des tarifs pour l'année 2023.

Il s'agit d'approuver les nouveaux tarifs du Camping Municipal du Pont d'Avignon pour l'année 2023.

19 - URBANISME : Avenant à la convention avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Il s'agit d'approuver l'avenant à la convention avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) permettant de renforcer les présences de l'archi-conseil.

20 - URBANISME - CESSIONS : Cession à la société KORIAN de la parcelle communale cadastrée section CO n°246 d'une superficie de 88 m² sise chemin du Lavarin.

Il s'agit de céder à la société KORIAN la parcelle communale cadastrée section CO n°246 d'une superficie de 88 m² sise chemin du Lavarin.

21 - URBANISME - CESSIONS : Désaffectation et déclassement d'une fraction de domaine public communal située Avenue de la Pinède cadastrée en section BO d'une superficie de 1 475 m².

Il s'agit de désaffecter et déclasser un tronçon de l'avenue de la Pinède qui n'est plus affecté à la circulation générale depuis des années et qui ne dessert aucune habitation.

22 - URBANISME - CESSIONS : Cession au profit de CITADIS de la parcelle communale cadastrée en section BO d'une superficie de 523 m² sise chemin de la Pinède.

Il s'agit de céder à la société CITADIS, aménageur du Pôle Technologique d'AGROPARC la parcelle cadastrée en section BO d'une superficie de 523 m² sise avenue de la Pinède.

23 - HABITAT : Aides aux propriétaires OPAH-RU (2020 / 2025).

Par délibération n° 37 du 27 novembre 2019, la Ville a décidé de s'engager sur la période 2020-2025 dans un nouveau dispositif opérationnel OPAH-RU. Cette délibération concerne les subventions demandées par des propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs, pour la volonté de réalisation de travaux visant à l'adaptation des logements pour l'autonomie ou la rénovation énergétique, dans ce nouveau programme.

24 - HABITAT LOGEMENT - RAVALEMENT DE FAÇADES : Aides aux propriétaires pour le ravalement des façades (2020-2025).

Par délibération n°13 du 10 octobre 2020, la Ville a décidé de s'engager sur la période 2020-2025, en renouvelant et renforçant la campagne d'aides à la restauration des façades et à la rénovation des devantures commerciales. Il est proposé d'accorder cette aide aux dossiers complets cités en délibération, répondant aux critères mis en place.

25 - MOBILITÉ : Fonds d'aide municipal « Tous à Vélo ».

Il s'agit d'approuver le versement de subventions aux bénéficiaires concernés par le fonds d'aide municipal « Tous à Vélo » pour un montant de 1.200,44 euros.

26 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Rapport de gestion 2021 des administrateurs de la SPL GRAND AVIGNON AMENAGEMENT.

Il s'agit d'une délibération permettant aux membres du Conseil municipal de prendre connaissance du rapport de gestion 2021 de la SPL GRAND AVIGNON AMENAGEMENT.

27 - FINANCES : Modification du capital social et souscription à l'augmentation de capital social de la SPL Grand Avignon Aménagement.

Souscription à l'augmentation de capital de la SPL Grand Avignon Aménagement à hauteur de 387 000 € et autorisation du représentant de la collectivité à voter favorablement au projet de modification statutaire.

28 - FINANCES - BUDGET : Attribution d'une subvention au Comité des oeuvres Sociales Sportives et de Loisirs des Municipaux de la Ville d'Avignon (COSSLMA).

Attribution d'une subvention au Comité des Oeuvres Sociales Sportives et de Loisirs des Municipaux de la Ville d'Avignon (COSSLMA).

29 - PERSONNEL - MISE À DISPOSITION : Mise à disposition de fonctionnaires territoriaux - Conventions à intervenir.

Il s'agit d'autoriser la mise à disposition de fonctionnaires territoriaux auprès d'organisations syndicales.

30 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Représentation de la Ville à la Commission de suivi du site de SUEZ RV ENERGIE à VEDENE.

Il s'agit de désigner les représentants de la Ville d'Avignon au sein de la Commission de suivi du site de SUEZ RV ENERGIE à VEDENE.

31 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Adhésion de la Ville au CEREMA (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques Environnement - Mobilité et Aménagement).

Il s'agit d'adhérer au CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques environnement) pour un montant annuel de 2000 euros et de désigner un représentant.